

COMPTE-RENDU

DE LA REUNION PAR VISIOCONFERENCE

DU COMITE DIRECTEUR DU 18 MAI 2021

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (20)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Dominique BRET (Secrétaire générale), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Pierrick MERINO (Secrétaire général-adjoint), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier-adjoint), Rémi BAUDOT (départ à 20h50), Nelly DEVILLE, Yves BOEHM, Sylvine BROUTE, Chantal BURBAUD, Bernard DAHY, Pierre DELENNE, Céline DODIN, Dominique ETIENNE, Vincent FREY (arrivée à 19h55), Fabrice LAPERGUE, Joël LE COZ, Sylvie MARCHESIN, Daniel POËDRAS, Joël POULAIN.

Membres excusés / absents (0)

Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI - Secrétaires de séance : Dominique BRET et Joël POULAIN.

Réunion tenue par visioconférence ; début de la réunion à 19h35, quorum atteint de 19 puis voix/20.

1. Approbation des comptes-rendus des Comités directeur des 20 et 22 mars 2021

Les CR des CD sont adoptés à l'unanimité des présents.

2. Composition des commissions

Toutes les personnes ayant indiqué leur souhait de participer à une commission ont été retenues. La composition de celles-ci est en ligne sur le site de la fédération.

3. Informations sur les actions de communication

Le Président informe le Comité directeur des décisions prises par le Bureau directeur :

- les championnats de France MD (1^{er} août à La Plagne) et de sprint (fin octobre à Béziers) seront retransmis par TV8 Mont-Blanc et des discussions sont en cours pour une reprise par l'IOF. En lien avec cette action, un dossier de demande de subvention ANS a été fait. Par ailleurs, une recherche de sponsors est engagée.
- la participation de la FFCO au salon des Maires et des collectivités territoriales du 16 au 18 novembre 2021. L'idée est de communiquer autour de nos offres d'espace d'orientation en combinant une présence sur un stand, un temps de paroles organisé autour de témoignages de collectivités territoriales et une animation. Comme décidé en Bureau Directeur un appel à candidatures a été lancé auprès des membres associés pour sélectionner un co-exposant. Cap Orientation a été le mieux disant avec un apport de 3 300€. La Ligue AURA doit se positionner également lors de la prochaine réunion de son Comité directeur sur une contribution financière.

4. Reprise des activités sportives

Le Président indique l'envoi d'un message à tous les clubs et structures déconcentrées de l'information détaillée reçues du Ministère des Sports concernant les protocoles sanitaires relatifs à la reprise de l'activité sportive et de ceux relatifs aux manifestations sportives.

Il souligne que ces documents présentent des ouvertures qui nous sont favorables (extension de la notion d'ERP-PA aux sites de pratique, notion de départ en vague) mais pense qu'il faudra être vigilant une fois le décret publié. Il note aussi que la question du couvre-feu pourrait impacter certaines de nos manifestations.

Bernard DAHY signale le soutien de la préfecture de l'Isère pour l'organisation du O'Bivwak, au regard du protocole sanitaire proposé.

Suite à la modification de la réglementation sur l'accès aux compétitions des mineurs (sujet traité dans la LOC de mai 2021), plusieurs membres souhaitent que la Fédération publie rapidement une attestation parentale type.



5. Sevanova

Le Président informe le Comité directeur de l'avancée des discussions. Une position est prise qui sera transmise à notre avocat.

6. Calendrier

Benjamin CLEMENT-AGONI au nom de la commission calendrier fait part des annulations intervenues depuis la dernière réunion :

- annulation des championnats de France pédestres LD et relais de catégorie des 12 et 13 juin 2021 sans demande de report ;
- annulation des Nationales Nord-Ouest CO à VTT, prévues les 22 et 24 mai 2021, avec une demande de report aux 4 et 6 juin 2022 ;
- annulation des championnats de France Sprint et LD de CO à VTT des 5 et 6 juin 2021 avec une demande de report aux 7 et 8 août 2021. Cette date de report a été fixée avant l'annulation des championnats d'Europe de CO à VTT en Russie. Si cet élément avait été connu il aurait ouvert la possibilité d'une autre date ;
- annulation du raid Bombis des 28 et 29 août 2021.

Il est rappelé l'importance de bien diffuser les annulations en mettant à jour le plus tôt possible l'ensemble des calendriers figurant sur le site fédéral et cela même avant que les décisions relatives aux éventuels reports ne soient prises.

Benjamin CLEMENT-AGONI demande au Comité directeur de confirmer :

- le vote électronique sur le report de l'appel à candidature pour les courses pédestres 2023 au 1^{er} octobre 2021 (18 voix pour) ;
- et celui relatif à l'attribution des championnats de France pédestres MD et relais de catégories 2021 au CDCO73 (18 voix pour).

Ces votes sont confirmés.

Il propose aussi de se prononcer sur l'attribution des championnats de France pédestres de Relais-sprint et de Longue distance 2021 aux organisateurs des Nationales Sud-Ouest des 4 et 5 septembre organisés par Brive Corrèze CO. Du fait des contraintes locales, le club organisateur propose de tenir dans la même journée du 4 septembre la Nationale Moyenne distance (en tout début d'après midi) suivi du Championnat de Relais-sprint et d'un sprint open. Le Comité directeur attire l'attention sur le risque médical lié à l'enchaînement de courses. Après discussions, il demande qu'un message d'alerte apparaisse sur les annonces de courses.

La proposition d'attribution est mise au vote et est approuvée à l'unanimité.

En conséquence, les championnats de France de CO pédestre 2021 se dérouleront :

- pour le Relais de catégories (29 juillet) et la MD (1^{er} août) à La Plagne ;
- pour le Relais-sprint (4 septembre) et la LD (5 septembre) organisés par Brive Corrèze CO.

A noter que la transformation du CNE en CFC n'a pas été possible.

Le Comité directeur valide unanimement, à titre exceptionnel, au vu des conditions liées à la crise sanitaire, la participation sans qualifications pour ces championnats de France de CO pédestre MD et LD 2021.

Pour le calendrier 2022, 3 dossiers sont en cours de validation :

- Nationales Nord-Est : le retour d'expertise étant positif, le Comité directeur valide la candidature du CO Mulhouse à l'unanimité des votants (Vincent Frey ne participe pas au vote).
- Championnat de France de Relais-Sprint, Championnat de France de Moyenne Distance et Championnat de France des Clubs : expertise en course => vote reporté au CD du 15 juin.
- Nationales Sud-Ouest : expertise en course => vote reporté au CD du 15 juin.

Le CDCO 07 a demandé un changement de date des Nationales Sud-Est pour les 2 et 3 avril. Le comité directeur valide cette demande à l'unanimité, les deux nationales SE et NO n'étant pas en concurrence.

Malgré les relances il y a pas eu de candidatures pour O'France 2022. Un appel d'offres a été fait auprès des membres associés. Aucune réponse positive n'étant parvenue dans les délais, le Comité directeur valide l'ouverture de cet appel d'offres à des professionnels autres.



L'appel à candidatures pour les courses à VTT, raid et ski sera envoyé sous peu pour un retour fixé au 10 juin pour le VTT, 1^{er} octobre pour le ski, directement à la commission pour le raid.

Les propositions sont validées à l'unanimité.

Au niveau du calendrier pédestre 2023, la date de retour des candidatures est fixée au 1^{er} octobre 2021. La commission Pratiques Sportives propose le calendrier suivant :

- 18-21 mai : CF Relais-Sprint, CF Moyenne Distance et CFC ;
- 24-25 juin : week-end réservé pour les jeunes = animation au niveau des ligues ;
- O'France en juillet ;
- 26-27 août : CF relais de catégories et CF Longue Distance + compétition nationale pour les jeunes (modalités à définir par la commission jeunes) ;
- 28-29 octobre : CF Sprint et CNE + CF Nuit (date au choix des organisateurs)
- pas de dates imposées pour les Nationales mais contrainte de 2 semaines d'écart minimum avec un week-end de Championnats de France. Un état des candidatures reçues sera publié régulièrement sur le site fédéral.
- toutes les courses à étapes hors O'France deviendraient des courses de niveau régional.

Cette dernière proposition nécessitant une réflexion quant au modèle financier, le vote est reporté à un prochain CD pour une décision transmise avant octobre.

7. PSF et contrat de développement

Le fichier listant les axes et actions reste à affiner au regard des échanges lors des réunions de zone afin que les actions proposées répondent bien à la stratégie générale souhaitée dans le cadre du projet fédéral et soient faciles à défendre.

Le Comité directeur donne délégation au groupe de travail constitué de Marie-Violaine Palcau, Jean-Philippe Stefanini, Valérie Berger-Capbern, Dominique Bret et Benjamin Clément-Agoni pour finaliser le contrat de développement (50000€).

8. Informations

Le Président fait part que le contrat de développement intègrera le financement de licences Ocad Orienteering qui ont vocation à être partagées par les contrôleurs des circuits des événements nationaux plus particulièrement pour leur permettre de vérifier le respect des critères de lisibilité de la carte et la structure des relais. Un devis a été demandé à Cap Orientation. Il s'élève à 1 162,50€ HT pour les 5 licences teams sur 3 ans. Le Comité directeur approuve cette démarche.

Le Président signale qu'afin de permettre le téléchargement de notre archive fédérale par les différents systèmes d'inscriptions aux courses développés soit par des ligues soit par des prestataires externes, une adaptation de notre site web a été nécessaire. Cette possibilité de téléchargement passe par la mise à disposition de jetons pour les ligues et structures le souhaitant. Ces jetons ont une durée de vie limitée dans le temps. Cette mise à disposition implique la signature d'une mini-convention prévoyant la sécurisation du site utilisateur et l'engagement d'utilisation de ce jeton exclusivement par son destinataire sans transmission à d'autres. Toute structure souhaitant disposer d'un tel jeton devra en faire la demande auprès de contact@ffcorientation.fr.

Les problèmes liés au respect de la date limite de dépôt des dossiers de demande de subventions ANS ont été traités par Valérie Berger-Capbern et Rémi Gardin.

Le Président indique la désignation de Catherine Chalopin comme référente Lutte contre le dopage et de Joël Poulain comme élu référent.

Il fait part de l'AG de la copropriété du siège de la FFCO le 25 mai 2021.

Fin du Comité directeur à 22h45.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire Générale
Dominique BRET

